

POUVOIR

A retourner en cas d'absence à l'Assemblée générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
6 juin 2023  
[Pantin – 93500]

NOM Prénom : .....

Fonction : .....

Association : .....

Ne pourra pas assister à l'AGO le mardi 6 juin 2023

**Donne pouvoir à :**

*Assurez-vous que l'association désignée sera bien présente lors de l'AG et pourra vous représenter. Vous pouvez aussi laisser en blanc ou identifier plusieurs associations, votre pouvoir sera alors remis à la première de votre liste, présente à l'AG et ne détenant pas déjà un autre pouvoir !*

Association 1 : .....

Autres associations si l'association 1 n'est pas présente à l'AG ou a déjà un pouvoir :  
.....  
.....

Pour la (le) représenter lors de cette Assemblée générale.

Fait à ....., le ..... 2023

Signature et cachet  
(Précédés de la mention « Bon pour pouvoir »)

**Dispositions de vote :**

**Article 25 des statuts du 18/03/2011 :**

Un membre d'une instance statutaire du réseau Cotravaux peut s'y faire représenter par un autre membre de la même instance.

**Un membre d'une instance statutaire ne peut représenter qu'un seul autre membre.**